



Commission Régionale de contrôle des clubs

Réunion du mardi 28 mai 2019 à Villeneuve d'Ascq

Présents : Christian LANVIN, André LEMAIRE, Daniel TROCQ

Excusés : Rénaud BEUDAERT, Michel DELFOSSE, Laurent DESMYTER, Luc LAFORGE

Clubs auditionnés : Wasquehal Football et Stade Portelois.

La Commission a ensuite examiné, au titre de suivi, les dossiers des 6 clubs auditionnés le 26 mars.

La commission, et notamment son président, ont découvert les problèmes du club de Wasquehal.

Sanctions appliquées pour non-production de documents :

Amende ferme de 150 € à Wasquehal + amende conditionnelle de 450 €

Amendes fermes : 150 € à Loon Plage

 150 € à Avion

 600 € à Waziers

 600 € à Béthune

 600 € à Gravelines

 300 € à Marck

La commission se réunira le 13 juin à Amiens, pour auditionner 6 clubs.

Sont convoqués :

- 14 h 30 Roye et Laon

- 15 h 30 Château-Thierry et Nogent-sur-Oise

- 16 h 30 Le Touquet et Balagny

Les réunions suivantes sont fixées au :

- 18 juin à Amiens pour auditionner 3 clubs.
- 25 et 27 juin, respectivement sur les sites de Villeneuve d'Ascq et Amiens pour recevoir les clubs accédant de R2 en R1.

Daniel TROCQ

président